



BILAN 2015 DU DISPOSITIF CAP'ASSO

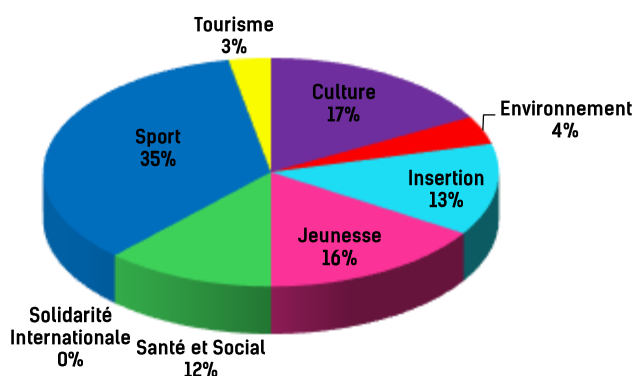
Bilan 2015 * du dispositif cap'asso

*Données de références : comités de pilotage régionaux de 2015 des dossiers accompagnés par le mouvement sportif

BILAN GLOBAL – DU DISPOSITIF CAP'ASSO

Ventilation par secteur des projets subventionnés en 2015

685 projets ont été déposés auprès du Conseil régional, dont 414 renouvellements.



BILAN SPORT DU DISPOSITIF CAP'ASSO

2015 :

- 214 projets instruits par le CROS Centre Val de Loire ont reçu un accord favorable de la Région, lors des 10 comités de pilotage.
- 5 034 880 € ont été accordés aux associations sportives par la Région.

Depuis le démarrage du dispositif :

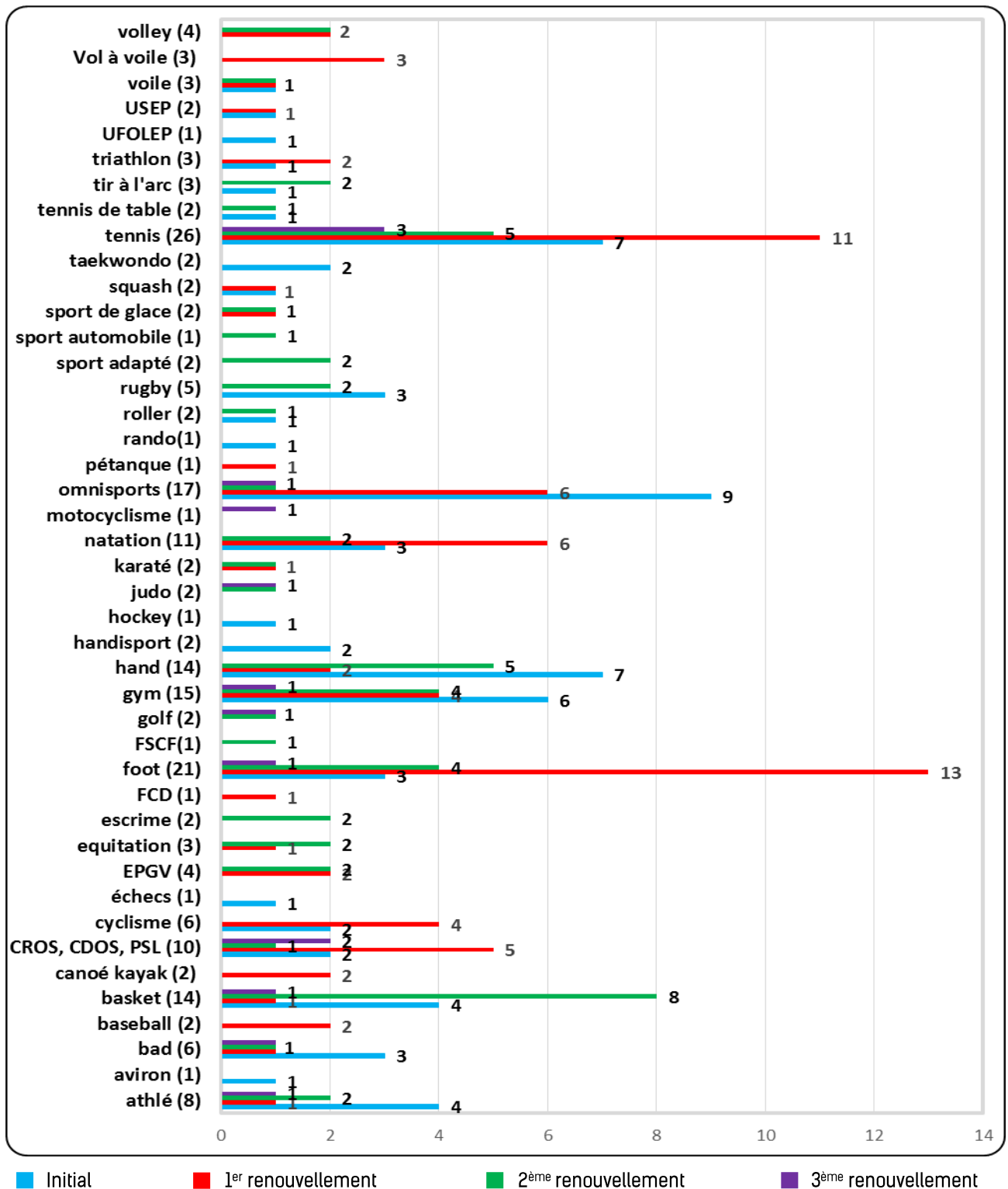
- 1 246 projets instruits par le CROS CVL ont reçu un accord favorable,
- 34 967 810 € ont été accordés aux associations sportives de la Région.

Sur les 1 246 projets sport :

- 1 201 projets ont été accompagnés par le CROS CVL
- 45 projets ont été consultés par le CROS CVL pour visa simple



Ventilation des projets par discipline en 2015



Ventilation des projets par nombre de postes :

2015 :

- 197 projets déposés incluent 1 poste, soit 92 %
- 10 projets déposés incluent 2 postes, soit 5 %
- 6 projets déposés incluent 3 postes, soit 2,5 %
- 1 projet déposé inclue 4 postes, soit 0,5 %

Depuis le démarrage du dispositif :

- 1 036 projets déposés incluent 1 poste, soit 83 %
- 165 projets déposés incluent 2 postes, soit 13 %
- 35 projets déposés incluent 3 postes, soit 3 %
- 10 projets déposés incluent 4 postes, soit 1 %

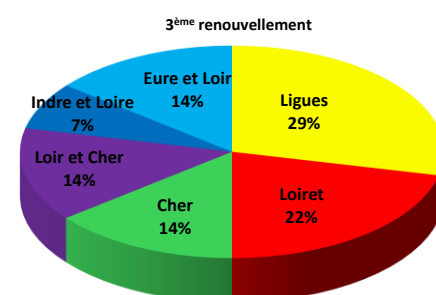
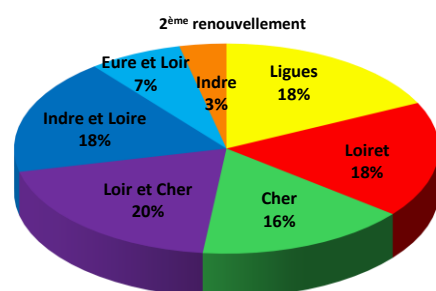
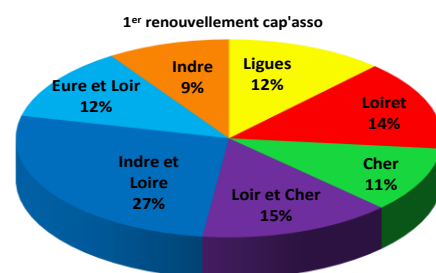
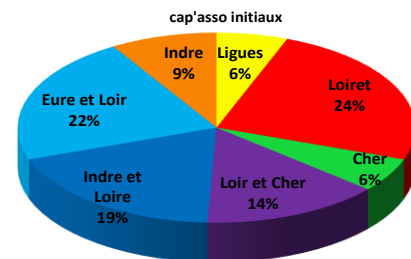
Ventilation des projets par départements :

2015 :

- 27 projets ont été déposés par les ligues,
- 41 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Loiret,
- 23 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Cher,
- 34 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Loir et Cher,
- 44 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Indre et Loire,
- 30 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Eure et Loir,
- 15 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Indre.

Depuis le démarrage du dispositif :

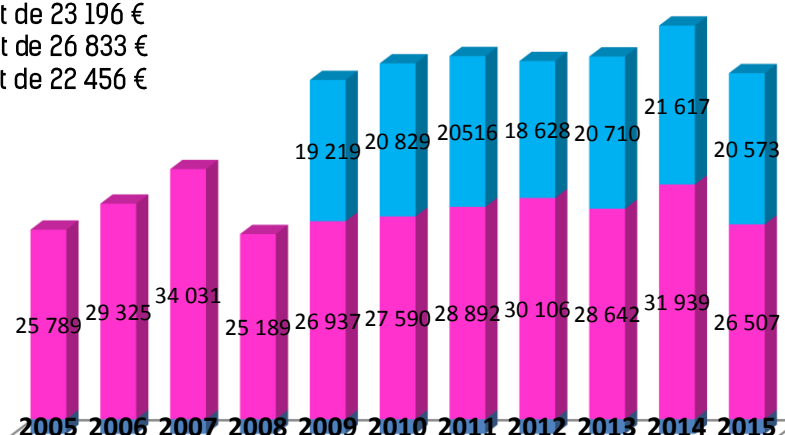
- 148 projets ont été déposés par les ligues,
- 242 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Loiret,
- 211 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Cher,
- 170 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux du Loir et Cher,
- 230 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Indre et Loire,
- 136 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Eure et Loir,
- 109 projets ont été déposés par des clubs et des comités départementaux de l'Indre.



Sommes accordées :

- 2005 : La somme moyenne accordée par Equivalent Temps Plein (ETP) était de 25 789€
- 2006 : La somme moyenne accordée par ETP était de 29 325 €
- 2007 : La somme moyenne accordée par ETP est de 34 031 €
- 2008 : La somme moyenne accordée par ETP est de 25 189 €
- 2009 : La somme moyenne accordée par ETP est de 22 081 €
- 2010 : La somme moyenne accordée par ETP est de 23 181 €
- 2011 : La somme moyenne accordée par ETP est de 24 599 €
- 2012 : La somme moyenne accordée par ETP est de 24 081 €
- 2013 : La somme moyenne accordée par ETP est de 23 196 €
- 2014 : La somme moyenne accordée par ETP est de 26 833 €
- 2015 : La somme moyenne accordée par ETP est de 22 456 €

Somme moyenne accordée par ETP (en €)



Soit une moyenne depuis le démarrage du dispositif de 25 006 € accordés par ETP.

Typologie des postes subventionnés :

2015 :
Les 214 projets représentent 224,21 ETP et 239 emplois

69 dossiers « initiaux »

- 57 postes créés soit 54,87 ETP
 - 17 postes consolidés soit 16,27 ETP
- Avec une aide de la région à hauteur de 26 507 € par ETP.

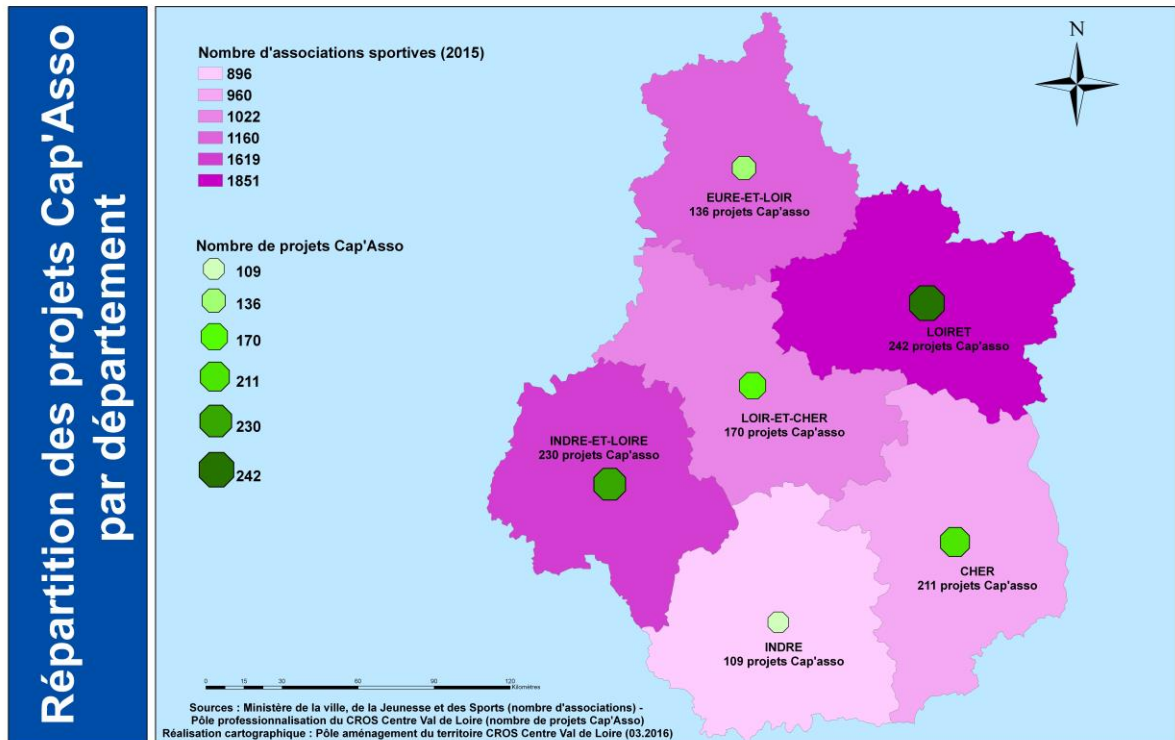
Les dossiers renouvellements représentent 68 % des projets.

- 49 emplois représentent des postes d'agents de développement,
- 29 emplois représentent des postes d'administratifs,
- 155 emplois représentent des postes de techniciens et d'animateurs,
- 6 emplois représentent d'autres postes.

Depuis le démarrage du dispositif :

- Les 1 246 projets représentent 1 398,40 ETP soit 1 480 emplois.
- 466 postes créés soit 426,90 ETP,
 - 1 014 postes consolidés soit 971,50 ETP,
 - Dont 531 dossiers « renouvellement » qui représentent 626 emplois et 604,51 ETP.
- 300 emplois représentent des postes d'agents de développement,
 - 148 emplois représentent des postes d'administratifs,
 - 932 emplois représentent des postes de techniciens et d'animateurs,
 - 126 emplois représentent d'autres postes.

L'IMPORTANCE DU DISPOSITIF CAP'ASSO SUR LE TERRITOIRE



Les dossiers cap'asso ligues (148) ne sont pas indiqués sur la carte, ayant une portée régionale.

Contact : Déborah TESI, chargée de mission CROS CVL : 02 38 49 88 55 ou emploi.centre@franceolympique.com